

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

**DELIBERATION N°CD2024-
04/1/2
DOSSIER N°6245**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET PRINCIPAL DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALÉIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Thierry BOURGUIGNON à Jean-Luc LEGER
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Isabelle PENICAUD à Eric BODEAU
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET PRINCIPAL DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2024-04/1/2 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,

De voter le Compte Administratif 2023 du budget principal dont les résultats globaux sont les suivants :

| | Investissement | Fonctionnement | Total |
|---|-----------------------|-----------------------|------------------|
| Dépenses réalisées au cours de l'exercice | 37 149 796,49 € | 193 129 699,42 € | 230 279 495,91 € |
| Recettes réalisées au cours de l'exercice | 39 316 331,09 € | 205 562 521,71 € | 244 878 852,80 € |

Le résultat de gestion global de l'exercice 2023, sections d'investissement et de fonctionnement réunies, est donc excédentaire à hauteur de **+ 14 599 356,89 €**. Dans le détail, les résultats de clôture par section sont les suivants :

Section d'investissement

Résultat de gestion 2023 : + 2 166 534,60 €
Reprise du résultat N-1 : - 13 700 595,37 €

Résultat de clôture Investissement : - 11 534 060,77 €

Section de fonctionnement

Résultat de gestion 2023 : + 12 432 822,29 €
Reprise du résultat N-1 : + 32 419 577,47 €

Résultat de clôture Fonctionnement : + 44 852 399,76 €

L'excédent global de clôture s'établit ainsi à **33 318 338,99 €** en fin d'année 2023.

De constater la conformité des résultats avec ceux du compte de gestion de l'exercice 2023.

M. Patrice MORANCAIS, 1er Vice-Président du Conseil départemental, désigné Président de séance, procède au vote.

Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Ont voté contre :

M. Eric BODEAU, M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Armelle MARTIN), M. Thierry BOURGUIGNON (ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc LEGER), Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Patrice FILLOUX, Mme Marie-France GALBRUN, M. Jean-Luc LEGER, M. Jean-Jacques LOZACH (ayant donné pouvoir à Mme Marinette JOUANNETAUD), Mme Marinette JOUANNETAUD, Mme Isabelle PENICAUD (ayant donné pouvoir à M. Eric BODEAU), Mme Armelle MARTIN, Mme Renée NICOUX

Adopté : 17 pour - 12 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET